



Résultat EHS Isover 2025 :

	ATAA / ATSA	Incidents environnementaux et dommages aux biens	Maladies Pro reconnues et évènements santé
Chalon sur Saône			1 maladie Pro
Chemillé	2	1	3 maladies Pro
Orange		1	1 évènement santé
Sous-traitant autre que permanent	4 (1 à Chalon et 3 à Chemillé)		

Déclaration CGT concernant la prévention des risques liés à la gestion des recyclés du bâtiment :

La CGT souhaite revenir sur le fonctionnement mis en place autour du groupe de travail issu de la CSSCT Centrale. La CGT rappelle que la CSSCT-C est une commission émanant du Comité Social et Économique Central et qu'elle ne peut se substituer au CSE-C dans l'exercice de ses prérogatives. Dès le départ, **la CGT** a exprimé son désaccord avec la méthode retenue par la direction centrale consistant à traiter ce sujet au travers d'un groupe de travail sans débat préalable ni cadrage formel en CSE central. Pour cette raison, **les élus CGT** ont fait le choix de ne pas participer à ces groupes, considérant que les travaux devaient être portés dans le cadre normal des prérogatives du CSE-C. **La CGT** considère que cette méthode de fonctionnement pose un problème de transparence, de traçabilité des échanges ainsi que de respect du rôle et du fonctionnement du CSE-Central. **La CGT** rappelle également qu'aucun groupe de travail ne peut se substituer aux débats, informations et consultations relevant des prérogatives du CSE-C. Enfin, **la CGT** déplore que le seul rapport réalisé à ce jour depuis la mise en place de la CSSCT-C, est intervenu lors de cette réunion exceptionnelle, à laquelle **les élus CGT** n'ont pas participé en raison des points précités.

Déclaration CGT sur la politique sociale :

La CGT constate, un décalage important dans le discours de la direction : entre la théorie et la pratique, entre le sommet de la pyramide et le terrain. Les comportements observés diffèrent clairement, que ce soit en matière de sécurité, sur le plan économique, concernant la gestion des erreurs de fiches de paie et malheureusement, sur le volet social qui n'échappe pas non plus à cette réalité. **La CGT** ne voit aucune ambition sociale forte, aucune remise en question sérieuse des difficultés remontées par les salariés et les représentants du personnel, ni aucune réponse concrète à la dégradation des conditions de travail observée depuis plusieurs années. Au contraire, plusieurs indicateurs démontrent une détérioration progressive de la situation sociale dans l'entreprise. **La CGT** alerte notamment sur :
- Une accidentologie qui se dégrade, même en période de sous-activité, y compris chez les entreprises extérieures et sous-traitantes ;
- Une augmentation du nombre d'arrêts de courte durée, révélatrice d'une fatigue croissante des salariés et d'une dégradation des conditions de travail ;
- Une augmentation de budget (bilan social 2025) constante du recours aux entreprises extérieures, en dépassant les 12,6 millions d'€, consacré à l'externalisation ;
- Ainsi qu'un manque d'actions concrètes et factuelle de la direction pour maintenir dans l'emploi les salariés rencontrant des difficultés de santé ou des restrictions d'aptitude ;
Concernant ce dernier point, **la CGT** constate notamment le non-respect d'un accord d'entreprise concernant les postes de repli. Pour **la CGT**, une politique sociale responsable ne peut pas se limiter à gérer administrativement les restrictions médicales, elle doit avoir pour objectif réel de préserver l'emploi, les compétences et la dignité des salariés concernés. Concernant l'emploi, **la CGT** dénonce depuis plusieurs années le recours structurel à l'intérim. Malgré nos multiples alertes, la direction persiste et aggrave cette politique en multipliant les recours à l'intérim, alors même que les besoins sont manifestement permanents. **La CGT** considère que cette stratégie vise avant tout à contourner les obligations de création d'emplois stables et à maintenir une flexibilité maximale sur les sites de production. Cette précarisation organisée n'est pas sans conséquences :
- Perte progressive des compétences et des savoir-faire ;
- Dégradation des conditions de transmission des connaissances ;
- Augmentation des risques en matière de sécurité.
La CGT constate également que les avis, alertes et remontées des représentants du personnel sont très largement ignorés. Année après année, les mêmes problématiques persistent, voire s'aggravent, sans réelle remise en question de la politique menée. En conséquence, **la CGT rend un avis défavorable sur la politique sociale** présentée par la direction.